

Serquigny, le 9 janvier 2024,

Madame, Monsieur,

Objet :

Inscription de votre enfant à l'école maternelle Septembre 2024

Madame, Monsieur,

Votre enfant né en 2021 doit faire sa rentrée en Septembre 2024 à l'Ecole Maternelle Louis Pergaud de Serquigny.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant dans notre école maternelle, vous pouvez d'ores et déjà venir l'inscrire :

A la Mairie du Lundi au vendredi de 9h à 12h

OU

A la Médiathèque du lundi au jeudi de 15h à 18h

Veuillez vous munir de votre livret de famille, du carnet de santé et d'un justificatif de domicile.

Je vous remercie d'inscrire votre enfant même s'il n'est pas totalement propre, cela peut évoluer, la rentrée est encore loin et la scolarisation est obligatoire au mois de septembre de l'année des 3 ans de votre enfant.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



Le Maire,

Frédéric DELAMARE.